la Sirène N°52

P.2 La nouvelle photo mystère

P.8 Montée aux flambeaux

P.10 Voeux galette et expo BD

P.13 3 femmes 3 sports

Bulletin municipal de Remilly-en-Montagne

Remilly en montagne

Janvier 2016

Courrier des lecteurs

Que dissimule le mystérieux brouillard qui entoure Remilly-en-Montagne ?
Nous venons d'y passer une saison et pouvons aujourd'hui apporter notre témoignage.
Juillet 2015, nous roulons vers Sombernon, mythique cité qui surplombe « The Ouche Valley ». Mes associés, Julie et Noé, et moi-même cherchions un endroit où nous installer. Pourtant, autour de nous, certaines personnes avaient bien tenté de nous dissuader :
« - N'y allez pas, z'êtes pas sûrs qu'y a l'internet !
- Et on raconte qu'il n'y a pas de magasin pour faire du shopping là-bas !!
- Paraît qu'y a même des gens qui mangent des œufs de poule… »
Même pas peur qu'on leur a répondu.
Nous avons donc bravé tous les dangers[1] pour dégoter une jolie maison à habiter.
Premiers jours sur place, un soleil de plomb nous assomme. Nous sommes obligés de profiter des belles forêts environnantes.
Fête nationale, les habitants lancent des projectiles lumineux dans le ciel à la manière de ces peuples d'orient. Mais là, surprise ! Pas de musique qui marche au pas, juste des sourires et de la convivialité.
On questionne à gauche à droite sur les origines du mystérieux brouillard, en vain.
En plein cœur de l'été nous sommes réveillés par l'écho de la rue. Pas de poil blanc, mais une dizaine d'indigènes qui installent des jeux étranges. Pas de plastique ni de connexion WI-FI.
Nous nous rendons sur les lieux. (bon, on traverse la cour en fait)
Nous avons lancé des boules sur des quilles, comme un bowling sans les chaussures ridicules, et avons échangé des cervoises contre des secrètes étoiles.
Plus tard pendant le repas, nous interrogeons nos voisins de tablée :
« - Et le brouillard alors ?..
- Tais toi et viens chanter ! »
Ainsi, sous le sunlight de cette soirée ibérique, nous avons chanté, dansé et un peu ripaillé avec une ribambelle de sympathiques voisins.
Depuis notre arrivée, nous n'avons pas su percer le secret du brouillard qui enveloppe le village. Nous avons tout de même découvert l'envers du décor.
Le vol des buses, la forêt qui vit,
Des côtes qui usent et des sangliers qui rient.
Heureux de faire cette déclaration confuse, après 6 mois et demi.
La vie est belle à Remilly.

Julie et Samuel (locataires rue des poils blancs)

1 - Les exploits accomplis dignes d'une épopée mythologique scandinave même pas sous titrée seront présentés dans une édition collector avec figurines et marmottes empaillées

La photo mystère

Réponse du numéro précédent

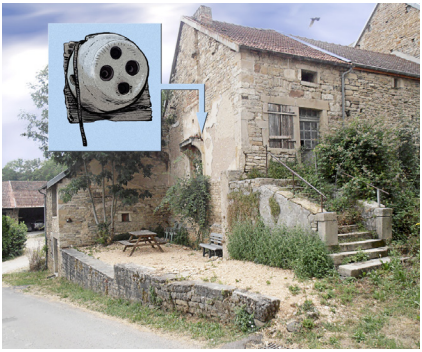

La nouvelle photo mystère

Le mot du Maire

Nous y pensions depuis quelque temps pour des raisons pratiques et esthétiques. Voici donc le 52ème numéro de « La Sirène » dans un nouveau format et un nouvel habillage. Nous espérons qu'elle saura vous charmer.

Dans ces moments où la barbarie des attentats de 2015 nous assomme, où les alternatives proposées par nos dirigeants nous font parfois douter, il me semble que c'est là, à notre niveau et maintenant qu'il faut avancer. Vivre ensemble dans un village, profiter de ce qu'il nous offre et lui apporter ce que l'on sait faire et ce que l'on est. Voilà ce que l'ensemble de l'équipe municipale continuera de vous proposer et d'attendre de chacun de vous en 2016.

« Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés, atterrés, observaient impuissants le désastre. Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu. Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire, lui dit : « Colibri ! Tu n'es pas fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ! »
Et le colibri lui répondit : « Je le sais, mais je fais ma part. »

Pierre Rabhi, essayiste, romancier et agriculteur, d'après une légende amérindienne.

2016 pourra nous donner l'occasion de « faire notre part ».
Je vous souhaite une année pleine de bonheur, de santé et de réussite.

Marc Chevillon

Sommaire

Le mot du Maire 03
Communications municipales 04
Associations Temps libres 08
Regards 11
Pratiques 15

Mairie : 15 Grande rue
21540 Remilly-en-Montagne
Tél : 03 80 23 63 84
Secrétariat : Virginie Richard
Ouvert le mardi et vendredi
de 09h30 à 11h30

Mentions légales

Responsable de publication
Marc Chevillon

Rédaction
Marc Chevillon : Communications municipales
Pascale Ducamin : A en croire la rumeur
Jeanne Cabannes : Le Puits XV, 3 femmes 3 sports 2/3
Monique Bonin, Emmanuelle Bugeau : Montée aux flambeaux
Aïda Ghommid : Nos voisins, nos amis, les oiseaux
Samuel Renaud : Voeux, galette et expo BD
Emmanuelle Bugeau et Céline Caron : Les Trois Serge 1/3
François Bussière : Pratique

Photos
Thierry Bernard : Couverture, Montée aux flambeaux
Christian Bauer : La photo mystère
Marc Chevillon : A en croire la rumeur
Jeanne Cabannes : Cérémonie du 11 novembre
Cédric Main : Montée aux flambeaux
Aïda Ghommid : Nos voisins, nos amis, les oiseaux
Pascale Ducamin : Voeux, galette et expo BD
Aïkido Club Sombernon : 3 femmes 3 sports 2/3

Conception - infographie
Thierry Bernard
Christian Bauer

Imprimé à la Mairie de Remilly-en-Montagne
Retrouvez la Sirène sur www.ouche-montagne.fr dans les publications de Remilly-en-Montagne

Depuis le dernier numéro de la Sirène, le Conseil municipal s'est réuni à deux reprises les 9 octobre et 19 novembre.

Affouages 2015 - 2016

Sur proposition de l'ONF, la commune a mis en affouage la parcelle n°17 des « Brûlées » de 2,09 hectares. Le délai de fin de coupe a été fixé au 14/04/2017 et celui de fin de débardage au 15/10/2017. Le prix a été fixé à 30€. 16 personnes se sont inscrites pour cette opération.

Délibération sur les nouveaux status de la CCOM

La nouvelle Communauté de Communes Ouche et Montagne devait se doter de nouveaux statuts propres à son fonctionnement et permettant d'une part, d'homogénéiser les compétences des anciennes structures et d'autre part, de satisfaire aux exigences de la loi NOTRe (loi du 7 août dernier portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République). Cette loi impose en effet le transfert de nouvelles compétences aux Communautés de Communes. Après avoir entendu une synthèse de la réunion du Conseil Communautaire par Sébastien GARROT, le Conseil municipal procède au vote et accepte à l'unanimité les nouveaux statuts de la CCOM.

Dissolution du CCAS

La loi NOTRe rend désormais le Centre Communal d'Action Sociale facultatif dans toute commune de moins de 1 500 habitants. Sa dissolution permettrait de simplifier des démarches administratives assez importantes. La commune pourrait exercer directement les attributions mentionnées au code de l'action sociale et des familles auparavant dévolues au CCAS ainsi que celles en matière de demande de RSA et de domiciliation. Après discussion, le Conseil municipal vote à l'unanimité la dissolution du CCAS.

Projet de schéma départemental de coopération intercommunale

La loi NOTRe prévoit l'élaboration par les préfets de schémas permettant de réduire le nombre de syndicats intercommunaux ou mixtes et de réduire le nombre de communautés de communes en les fusionnant. Il s'agit d'un changement d'échelle destiné à accroître la taille et le pouvoir des ComCom. Les Conseils municipaux doivent se prononcer sur la pertinence de la proposition du préfet de Côte d'Or. M. le Maire reprend les deux points qui concernent plus particulièrement Remilly dans ce schéma : bien que la CCOM ne compte que 11000 habitants environ, Monsieur le préfet n'impose pas de fusionner à nouveau avec une autre intercommunalité pour satisfaire au critère des 15 000 habitants. D'autre part, la commune appartient au SICECO (Syndicat InterCommunal d'Energie de Côte d'Or) pour tout ce qui concerne les réseaux et l'électrification. Ce syndicat intègre la quasi-totalité des communes du département à l'exception de 24 communes et du Grand Dijon. Le préfet propose de dissoudre l'actuel SICECO pour créer un nouveau syndicat incluant toutes les communes. De leur côté les instances du SICECO proposent d'intégrer ces 24 communes dans leur périmètre. La seconde solution semblant plus logique et plus simple, le Conseil municipal accepte à l'unanimité la décision du SICECO d'intégrer les 24 communes à leur syndicat actuel. En outre, il accepte le projet de SDCI par 10 votes pour et 1 abstention.

Point sur l'opération Cœur de village

La première phase des travaux a été provisoirement réceptionnée avec un certain nombre de réserves : travaux à reprendre ou à finir. La chaufferie à granulés de bois est en fonctionnement et les nouveaux locaux de la Mairie sont fonctionnels, agréables et chaleureux. En coordination avec l'architecte, M. le Maire a mis en place des provisions pour des pénalités qui pourront être levées si la suite du chantier se déroule dans de meilleures conditions. Ces pénalités concernent les absences aux réunions de chantier, les retards et la non remise de documents à fournir après exécution. La seconde phase des travaux a bien débuté mais semble à nouveau souffrir des mêmes symptômes : non respect des délais, absences aux réunions et trop peu de coordination entre les entreprises.

Rencontre avec le bureau de l'association de La Chassignole

A l'invitation de M. le Maire, Valérie Marsal et Lisa Godeau, présidente et secrétaire de La Chassignole, sont venues présenter leur souhait d'obtenir un local dédié pour l'association du village. Leur but est d'avoir un lieu neutre pour faciliter les échanges et fédérer les idées des Remillois. M. le Maire remercie chaleureusement la nouvelle équipe de La Chassignole et réaffirme son soutien à l'association. Il lui semble précieux de maintenir un service culturel au sein du village. Toutefois, il paraît difficile aujourd'hui d'anticiper la mise à disposition d'un local dédié à l'association. En outre, il ne saurait être question de modifier le dossier de l'opération Cœur de Village pour satisfaire à des besoins spécifiques dans cet hypothétique local. Une fois les travaux achevés, il sera temps de voir quel local peut le mieux correspondre aux besoins de la Chassignole et sous quelles conditions il peut être mis à disposition dans le cadre de projets clairement identifiés.
.

Proposition et validation de la vision du zonage d'assainissement

A Remilly, sur 78 installations d'assainissement non collectif (ANC) seules 16 disposent d'un avis favorable après contrôle. Cette situation est catastrophique pour notre rivière et notre environnement et nous devons rapidement trouver un moyen d'y remédier. En 2006, l'équipe municipale avait opté pour un système d'assainissement collectif sur l'ensemble du village à l'exception du Trembloy et du Moulin. Ces deux sites ont donc pu bénéficier de subventions pour leur installation en système individuel. Au vu du coût très élevé d'un système collectif, du manque de subventions pour un tel système et de l'évolution technique récentes des installations individuelles, il nous a semblé opportun de relancer une réflexion à ce sujet : à notre demande, la CCOM, compétente en ce domaine, a mandaté un cabinet d'études pour effectuer un bilan global du zonage et proposer différentes solutions. M. Chassignol, du cabinet d'études Réalités et Environnement, est venu le 17 novembre présenter différents scénarii au Conseil municipal. La création d'un réseau de collecte sur la totalité du bourg coûterait environ 981 500€. La mise aux normes de l'existant en ANC coûterait environ 171 500€. Après discussion, le Conseil municipal a décidé à l'unanimité de s'orienter vers le second scénario qui permettrait d'obtenir des financements. Dans les mois qui viennent, il nous faudra réfléchir, discuter et échanger au cours d'une enquête publique qui sera menée conjointement avec la CCOM.

Ménage des locaux institutionnels

Mme GAUTHIOT, habitante de Remilly-en-Montagne, a proposé à nouveau ses services pour le nettoyage des locaux de la commune. M. le maire précise au Conseil municipal qu'il s'agit d'une mission de deux heures tous les quinze jours et que ce contrat débutera en janvier 2016. Le coût est de 58€ par mois si la commune prend un employé et de 75€ par mois si la mission est effectuée par un prestataire tel que Service Auxois Sud. Le Conseil municipal vote pour l'embauche de Mme GAUTHIOT à 10 voix pour et 1 contre.

Motion hors zone TAFTA *(Trans-Atlantic Free Trade Agreement)*

De plus en plus de collectivités locales, de communes, d'intercommunalités, de départements, de régions, de chambres d'agriculture se déclarent hostiles à ce projet de traité et à la façon dont il est négocié et proclament que leur territoire restera une zone « hors TAFTA ». Sur proposition de M. le maire et à l'unanimité, le Conseil municipal a accepté d'évoquer le sujet de l'accord TAFTA. M. le maire et d'autres conseillers présentent les grandes lignes de cet accord de libre-échange entre les Etats-Unis, le Canada et l'Europe qui vise à réduire les droits de douanes et les barrières réglementaires. Après lecture par M. le Maire de la motion type hors zone TAFTA, le Conseil municipal, accepte cette motion à 10 voix pour et 1 abstention. Pour plus d'informations, rendez-vous à l'adresse suivante. Vous y trouverez la liste des collectivités qui émettent des réserves ainsi que le modèle de délibération qu'elles ont adopté.

https://www.collectifstoptafta.org/collectivites/

Réserve parlementaire

La commune a reçu la notification de la réserve parlementaire pour un montant de 5 381€. Le matériel prévu a donc été commandé. Il s'agit essentiellement de mobilier et d'appareils électroménagers destinés à équiper nos nouveaux locaux.

Cabine téléphonique

Suite à notre demande, l'entreprise mandatée par ORANGE est intervenue rapidement pour enlever définitivement la cabine téléphonique située devant l'ancienne mairie.

Alimentation en eau du lavoir

La source des poulettes qui alimente le lavoir en haut du village s'est arrêtée durant la sécheresse estivale. Il conviendrait, si ce phénomène se poursuit, de revoir la canalisation en amont et d'entreprendre des réparations du bassin qui semble fuir.

Défibrilateur

Le DAE est désormais installé à l'extérieur de la nouvelle mairie dans le passage qui sépare le nouveau bureau de « La Source ». Nous envisageons une autre séance de formation à son utilisation en 2016 et nous invitons les personnes intéressées à se faire connaître.

Rappel sur les chiens errants

Un chien errant ou en état de divagation est un animal qui n'est plus sous la surveillance effective de son maître. Je rappelle que cette situation est anormale et il n'est pas très agréable, pour un promeneur, de se retrouver face à un chien sans surveillance pas plus qu'il n'est acceptable de devoir ramasser des déjections dans son propre jardin. Je remercie par avance les propriétaires de chiens de respecter ces règles de savoir-vivre élémentaires.

Dialogue avec Philibert

Je retrouve Philibert, le ver de terre après quelques mois.

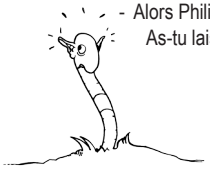

- Alors Philibert, as-tu de nouvelles questions à me poser sur le village ? As-tu laissé traîner tes oreilles quelque part ces derniers temps ?!

- **En tant que lombric, les oreilles ne sont pas mon principal attribut cher Monsieur le Maire…**

- Il me semble que tu compenses parfaitement ce défaut par une langue bien pendue Monsieur le Ver…

- **Comme tous mes congénères et comme bien d'autres espèces j'ai bien souffert de la sécheresse ces derniers mois et j'ai trouvé vraiment regrettable que certains travaux de captage d'eau mettent à sec le lavoir du haut du village…**

- Il est vrai que ce lavoir s'est retrouvé à sec dès le mois de juillet et qu'il y avait longtemps que cela ne s'était pas produit mais tu sembles avoir la mémoire courte et sélective cher Philibert : la captation dont tu parles a eu lieu en septembre soit près de deux mois après l'assèchement. Ce que moi je trouve regrettable, c'est que Romain Darbois, qui a réalisé ces travaux chez lui, a fait l'objet d'une dénonciation à la police de l'eau pour détournement d'une source qui passe par le lavoir. Sans que quiconque en informe la Mairie, un inspecteur est venu et a constaté qu'il n'y avait aucun détournement et que la baisse du niveau de l'eau dans le lavoir était liée aux conditions météo. Romain Darbois m'a indiqué qu'il était ouvert à toute explication et qu'il était donc préférable de venir le voir en personne dans un premier temps, plutôt que d'appeler directement et de manière anonyme les autorités compétentes. Pour ne pas avoir été alerté non plus, je trouve également le procédé assez peu orthodoxe.

Quoi qu'il en soit, il va nous falloir surveiller un peu ce lavoir et envisager peut-être quelques travaux pour assurer une meilleure continuité de son alimentation.

A en croire la rumeur

Il paraît que tout s'est passé un 10 octobre. Celui de 2015. On a même dit qu'il s'agissait d'une « JC » : pas les aventures d'une jolie colporteuse, ni le voyage d'un jeune Corse en France, pas plus que les échos d'un jardin chéri ou les regrets d'une jambe cassée. Non non, une Journée Citoyenne. Enfin d'après les habitués.

Les potins du coin racontent que Marc, Ninou, Annabelle, Sébastien, Lucien, Thierry, Stéphanie, Mario, Mélanie, Daniel, un autre Sébastien, Serge, Chantal, Nelly, un autre Serge, Mireille, Valérie, Alain, Romain, Emmanuelle, Pierre, Monique, Fred, deux Florence, Guy, une autre Valérie, Patricia, Delphine, Christian, Martine, Nicolas, Sophie, Nathalie, Pascal, Céline, Aïda, Jeanne, Jean-Pierre, Catherine, un autre Christian, Rémy, Lisa, François, Anne-Marie, Bénédicte, Fabrice, Yvon, Cédric, Vincent, Louis, Thomas, Ivan, Bernadette, Marie et Jean-Paul se sont donnés à fond pour réparer, nettoyer, peindre, ranger et rénover tout ce qu'il avait été prévu de faire à l'aube de l'automne pour embellir Remilly. Le qu'en dira-t-on circule et on murmure que des noms de participants ont été oubliés et d'autres ajoutés à cette liste, et que ce serait la faute de l'auteur de ce tissu de ouï-dire.

Le bruit court que l'abribus, les bancs et la porte de l'église ont été lasurés, le monument aux morts nettoyé, les portillons du cimetière peints, le jardin communal (tiens tiens un nouveau JC au village?) taillé ainsi que la haie extérieure, le linteau de la Forge forgé ou linté ou quelque chose comme ça, des saignées saignées, le fossé de la route de Grenant curé, la Forge rangée et son meuble déménagé dans la grange de Romain, ou peut-être était-ce la Forge déménagée dans le meuble de Romain ou qui sait le Romain rangé dans le meublé du déménagement, les rues nettoyées et le cimetière désherbé.

Apparemment des lapins de Martine ont été dégustés au gueuleton du soir, et même que certains ont refusé d'y goûter. Mais ça n'a pas cassé l'ambiance vu qu'ils se sont rattrapés sur les desserts. Bon, vous savez ce que c'est les racontars…

Au fait comment tu sais tout ça la compte rendeuse, vu que tu y étais même pas ? C'est mon petit doigt qui me l'a dit…

Cérémonie du 11 novembre

Le Puits XV

Le puits XV (à la manière de R. Queneau)
Prenez un Remillois, prenez-en XXX
Faites-les venir en novembre le dimanche XXII
Prenez un puits, en l'occurrence le restaurant Puits XV
Puis sur l'échelle de la convivialité, mettez la barre à X sur X
Faites chauffer le délicieux velouté de mogettes au thermostat VII
Au petit feu, coucounez le feuilleté breton, pas plus chaud qu'à l'ombre XXVII°
Versez le surprenant poulet Gaston Gérard garni de légumes au nombre de III
Saupoudrez de quelques fameux fromages régionaux sur une assiette, I
N'oubliez pas les desserts assortis.
Où voulez-vous en venir ?
A profiter de la sortie resto de la Chassignole !

Montée aux flambeaux

La nouvelle est tombée fin novembre : Lyon annule sa traditionnelle fête des lumières du 8 décembre. Impensable ! Les terribles attentats du 13 novembre allaient donc aussi éteindre la lumière, symbole de l'espérance et de la résistance ?
Remilly a décidé de reprendre à son compte - et à son niveau - la fête des lumières abandonnée par la grande cité de Lyon. Et si l'histoire n'est pas tout à fait exacte, les faits, eux, sont réels.
Il fait doux en cette soirée du 12 décembre. Des lutins facétieux allument des lumignons le long des routes remilloises, les fenêtres s'illuminent les unes après les autres, on a vu de l'agitation aussi dans le jardin public, un sapin a mystérieusement poussé en quelques heures… Quelque chose de doux, beau et magique est en train de naître. Mais les Remillois allaient-ils être au rendez-vous de cette fête des lumières toute neuve ? La réponse est tombée rapidement : pas moins de 90 habitants sont présents devant l'ancienne forge à l'invitation de la Chassignole ! Des Pères Noël d'un jour sont là pour embraser et distribuer des flambeaux ou des lampions pour les plus jeunes. Et voilà

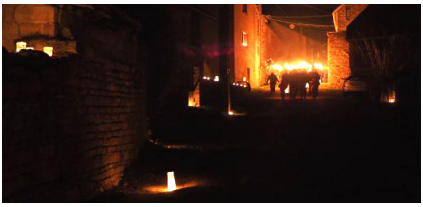

que ce joyeux cortège s'ébranle dans la nuit. L'histoire du village renaît, étape après étape de façon parfaitement improbable sous la voix d'Emmanuelle qui comble maladroitement ses lacunes à grand renfort de citations érudites (ou presque). Le village est plongé dans le noir, des centaines de bougies clignotent aux fenêtres et tout le long des rues pour atteindre l'église, les étoiles accompagnent ce mystérieux cortège. Le temps d'une photo souvenir et tout le monde s'engouffre dans l'église pour découvrir son histoire grâce à Monique. En quelques pas, on franchit des siècles dans l'église de St Pierre aux liens !
Après cette pause culturelle et instructive, il est temps de rejoindre le jardin public où devant le sapin brillamment décoré nous attendaient vin chaud et jus

de pomme parfumés, ainsi que de délicieux pains d'épices œuvres des ménagères remilloises. Les petits ne sont pas oubliés, des petits cadeaux les attendent sous le sapin. Enfin le clou du spectacle : un final en beauté de lanternes chinoises qui emportent nos rêves.
Alors voilà : on n'a jamais pu récupérer le budget de la fête des lumières de Lyon (2,6 millions d'euros) ni les 3 millions de visiteurs qui y étaient attendus (et heureusement pour nous car franchement, on les aurait mis où !?!), Remilly n'a pas encore décroché le titre de capitale des Gaules, mais nous avons vécu une fête de la lumière à l'échelle du village, pour un soir capitale du rêve et des yeux qui brillent.

Nos voisins, nos amis, les oiseaux

Ecoutons l'un d'eux :

A l'automne, j'ai vu que l'on s'activait autour de la nouvelle mairie de Remilly... Une quinzaine de personnes s'y sont retrouvées un soir avec à la main des albums de famille. C'est quand j'ai vu Jeanne arriver avec une mangeoire à la main que je me suis rapproché.

Derrière le carreau, j'ai pu entendre : « Il faut savoir pourquoi on fait cela... et avec quoi... plutôt des éléments de la nature... et puis il faut s'engager à leur donner des graines pendant tout l'hiver... »

Des graines ? Vous avez dit des graines ? Là, ça m'intéresse ! C'est vrai que c'est bientôt l'hiver et que je ne sais pas encore ce que je vais me mettre sous la dent, moi... Je vais suivre cette histoire de graines de plus près.

Puis, une dizaine d'enfants sont sortis de la mairie, virevoltant, telles les mésanges que l'on peut trouver par ici.

Quelques jours plus tard, alors que je prenais mon petit déjeuner au fond du jardin de Chantal, je les vis revenir, encore plus nombreux ! Il y avait Emmanuelle, Florence, Aïda avec leurs enfants, Mireille, Jeanne, Anne-Marie, Chantal...

Et voilà qu'ils ouvraient la porte de ma chambre et qu'ils se mettaient à fouiller dans mon lit ! Allez-y, faites comme chez vous ! « Tiens, de la mousse, des brindilles, des poils... (oui, et alors ?) Ca, c'est un nichoir. » Non, c'est mon lit ! Mais à peine allais-je ouvrir le bec qu'ils avaient déjà tourné les talons pour partir dans les hauteurs de Remilly à la recherche de « clématite sauvage ». Et mes graines alors, ils les ont oubliées ?

Bon, je vais quand même poursuivre mon enquête sur les activités de ces curieux personnages...

En quelques battements d'ailes, je me retrouvai au-dessus d'un sentier ensoleillé, et je vis Jeanne qui récupérait la clématite récoltée pour aller ensuite

la faire cuire chez elle. Le lendemain matin, je retrouvai la fameuse équipée remilloise devant chez Aïda : les uns épluchaient la clématite, les autres donnaient des coups de perceuse dans un rondin de bois, le tout dans une ambiance détendue.

Je me suis dit, finalement, je me suis peut-être fait des idées sur cette histoire de graines. C'est vrai, qu'est-ce que j'espérais ? Voir surgir un flot de graines des montagnes, une nouvelle « Sigrène »? Ah, ce que je suis naïf parfois...

Ce n'est qu'une quinzaine de jours plus tard que je compris ce qui se tramait : de nouveau chez Aïda, l'équipe de choc se retrouvait, un peu moins vivace que les fois d'avant je dois dire, comme si elle arrivait à la fin d'un projet...Bref, je les vis ressortir avec à la main, écoutez bien, une mangeoire pour oiseaux, entièrement tissée à la main, 100% bio et locale, et encore plus belle que dans mes rêves. Jeanne a fait signer à chaque propriétaire une « charte d'engagement » à nourrir les oiseaux pendant toute la période hivernale grâce à cette mangeoire.

Depuis, je me régale ! Et je remercie Emile d'avoir écrit sur la sienne « Interdit au chat ».

Voeux, galette et expo BD

Il faisait chaud ce 10 janvier 2016 dans la salle du Conseil de Remilly en Montagne. Le changement climatique ? Certes, mais l'atmosphère s'est aussi réchauffée grâce à la présence de nombreux habitants conviés pour les vœux du maire.

Lors de son discours, Marc Chevillon a dressé le bilan de l'année 2015 sur les travaux engagés pour la nouvelle mairie. C'était aussi l'occasion de faire le point sur les départs et arrivées d'habitants et de se réjouir des naissances survenues.

M. le Maire a ensuite ouvert sur les perspectives à venir pour 2016, la restructuration de la Communauté de communes Ouche et Montagne et ses nouvelles compétences, la poursuite des travaux ainsi que la rénovation du four à pain.

Ensuite, des représentantes du Bureau de la Chassignole ont également présenté les actions effectuées l'an passé (fête du village, 14 juillet, Carriolades, Montée aux flambeaux). En 2016, le programme semble tout aussi réjouissant. Le village participera par exemple au carnaval de Sombernon. Le thème pour les Remillois est « Cœur de dragon ». Toutes les idées seront bonnes à prendre !

Puis, tout ce petit monde s'est dirigé vers la cave de Brigitte Rigollot où avait lieu le vernissage de la bande dessinée de l'atelier BD.

À ce moment précis, cet article devient du journalisme d'investigation. Il fallait baisser la tête pour entrer, faire attention aux marches glissantes.
Pour certains cela n'a posé aucun problème particulier (qui a dit petits ?)
Le collectif des Remillois de plus d'1m80 a souhaité que l'identité de ces individus soit divulguée. Fort heureusement, la déontologie qui encadre notre dangereux métier nous a conduits à décliner cette revendication.
Néanmoins, tous ces efforts en valaient la chandelle.
Sonorisée et mise en lumière avec brio, cette exposition a ravi tous les visiteurs qui ont pu profiter des planches grand format et de photos particulièrement intéressantes. (Mais au fait qui est ce brio ?)
Fruit de deux années de travail, cet événement est une vraie réussite, nul doute que cela fera des jaloux du côté d'Angoulême.
Les personnes présentes ont pu apprécier cette exposition en dégustant une part de galette des rois. Il est à noter que personne n'a revendiqué avoir trouvé une fève. Ce qui semble bien étonnant. La Mairie réserve-t-elle un traitement particulier aux têtes couronnées ? L'équipe de Stéphane Bern est saisie de l'affaire.
Seule ombre au tableau, l'équipe en charge de l'organisation avait prévu du cidre mais sans aucune garantie qu'il soit normand !!!! Nous tremblons, chers lecteurs, à l'idée que le cidre servi soit breton ou poitevin.
Ultime temps fort de cet après-midi chaleureux malgré la pluie, les habitants étaient invités à apporter leur sapin de Noël pour faire un feu de joie que tout le monde a pu contempler.
Si le dimanche à Bamako est le jour de mariage, à Remilly c'est un jour de partage. Encore merci à l'équipe municipale et à la Chassignole d'avoir organisé une telle journée encore une fois placée sous le signe de la bonne humeur de la convivialité.

Les rendez-vous de la Chassignole

Vendredi 11 mars à 20h : Assemblée générale
La Chassignole vous invite à son Assemblée générale annuelle. Bilan de l'année, présentation des projets réalisés et à venir, élection du nouveau Conseil d'administration. Nous vous attendons nombreux pour ce rendez-vous important qui se clôturera autour d'un verre de l'amitié.

Suite activité : Nos voisins, nos amis, les oiseaux
Afin de préserver la biodiversité de proximité, Mireille nous propose de nous pencher sur la reproduction des oiseaux d'ici.
Pour :
- donner du confort à quelques couples sous forme de nichoirs prêts à l'emploi,
- comprendre les choix faits pour la fabrication des nichoirs,
une activité sera mise en place prochainement.
Amis des oiseaux surveillez votre boîte aux lettres !
Après la réalisation de mangeoires à oiseaux, venez construire votre propre nichoir !
Informations auprès de Jeanne : 06 71 89 46 27

Samedi 2 avril : carnaval inter-communal.
Cette année, le traditionnel défilé sera accueilli par Sombernon. Un seul char sera réalisé par la commune d'accueil.
Le thème de cette année : le fantastique et la fantasy ! Le film tiré au sort par Remilly pour le défilé est : «Coeur de Dragon». A vos déguisements !

Dimanche 15 mai : Carriolades 2016
Sous réserve d'une météo clémente.
C'est reparti pour un tour ! Avis aux fous du volant et aux amoureux de grande descente : remuez vos méninges pour créer votre plus belle caisse à savon ! Nous vous attendons nombreux pour organiser cette course folle. Elle ne peut avoir lieu sans vous !

Dimanche 26 juin : Le Bon Débarras
Vous ne savez plus comment vous défaire des cadeaux de votre vieille tante, vous cherchez désespérément un objet introuvable ?
Venez au Bon débarras de Remilly !

Fête du village : date à déterminer.
La traditionnelle fête du village réjouira une nouvelle fois petits et grands autour de jeux prévus pour tous !

Les Trois Serge (1/3)

Serge Montchovet

Interview de Serge Montchovet (victime consentante) par Emmanuelle Bugeau (bourreau journalistique) et Céline Caron (journaliste fleurs&salades, surtout salades en fait)

Emmanuelle : Bonjour Serge.
Serge : Bonjour Emmanuelle et bonjour aux très nombreux lecteurs - j'insiste - de la Sirène.
Emmanuelle : Pouvons-nous nous tutoyer ?
Serge : Bien sûr (Sympa finalement, il pique moins qu'il n'y paraît le hérisson ! On va se mettre à l'aise…). Appelle-moi Sergio, tout le monde m'appelle Sergio. Je peux t'appeler Manu ?
Emmanuelle : Je porte un prénom féminin et délicat qui ne supporte aucune contraction. Je m'insurge ! Nous n'avons pas élevé les cochons ensemble ! Non mais, quelle familiarité ! (Quel mufle ! Il me prend pour un maçon portugais ou quoi ? Un problème avec ma pilosité ?)
Serge : (Heu….ok….une vraie pimbêche !)
Emmanuelle : Sache que tu es le premier Serge d'une série d'interviews consacrées aux Serge de Remilly « les Trois Serge » (Comme ça, les Serge de Remilly sont prévenus).
Serge : Très flatté (Ca fait un peu « boys band » son truc là… mais bon…)
Emmanuelle : Quand et comment es-tu arrivé à Remilly ?
Serge : Et bien Manu, pardon, Emmanuelle, nous sommes arrivés avec Aïda en 2008, l'année de notre mariage. Notre première fille Lila est née en 2010 et Inès en 2013.
Emmanuelle : Donc pas d'homme à la maison… (Bonjour le taux de testostérone !)
Serge : Et moi alors !?! (Elle me cherche là…)
Emmanuelle : Où habitez-vous ?
Serge : Je croyais qu'on se tutoyait ?
Emmanuelle : Toi et ta famille !!! (Je n'aurais jamais dû te servir ce Martini hombre !)
Serge : 14 rue de chaux Man…Emmanuelle.
Emmanuelle : Que penses-tu de tes voisins ?
Serge : (Alors on se tutoie maintenant ? J'comprends rien !) Mes voisins sont très sympathiques. On passe de bons moments ensemble.
Emmanuelle : Premières impressions sur Remilly ?
Serge : Nous sommes arrivés début août 2008, le village avait organisé une fête en notre honneur, des pizzas cuisaient au four communal… C'est Marc Chevillon qui nous a accueillis le premier, il était conseiller municipal. Il nous a présenté Serge Derepas (future proie de cette rubrique NDLR*) puis le maire de l'époque Daniel Garrot.
Emmanuelle : (Il nous fait un remake de « la p'tite maison dans la prairie » là !) **Pardonne-moi de ternir huit années de béatitude doucereuse, mais il s'agissait en réalité de la fête annuelle du village ! Pas d'un accueil personnalisé !**
Serge : (Tout à l'heure limite elle m'émascule et là elle veut me faire comprendre que je n'existe pas !)
Emmanuelle : Lorsque tu as dit à ta famille, tes amis et tes collègues que tu allais vivre à Remilly-en-Montagne, comment ont-ils réagi ?
Serge : Ils ont dit « quel trou paumé ! Comment faites-vous pour circuler l'hiver ? ». J'ai répondu : « les skis ou les chiens de traîneaux…. Et puis la commune laisse un hélicoptère à disposition pour les résidents ».
Emmanuelle : … Heu oui mais je te précise, ainsi qu'à nos lecteurs, que l'hélicoptère est exclusivement réservé à l'usage des habitants de Remilly d'en haut ! (On ne mélange pas les torchons et les serviettes !) **Tu exerces quelle profession ?**
Serge : Je suis technicien laboratoire à St Apollinaire chez GEA. Je teste des systèmes de refroidissement de liquides, particulièrement pour les tanks à lait (Pas sûr qu'elle comprenne)
Emmanuelle : (Hein ?!? Faisons comme si…) **Quel cursus scolaire as-tu suivi ?**
Serge : J'ai été viré du collège St Michel de Dijon, donc je suis parti en pension quatre ans à Semur-en-Auxois. Enfin, retour à Dijon au Lycée St Joseph où j'ai obtenu un bac clim.
Emmanuelle : Un baccalauréat quoi ???
Serge : Un bac énergétique. Le chaud et le froid. Pas vraiment un choix au départ mais aujourd'hui je travaille avec la R&D (Recherche et Développement) et j'aime beaucoup.

Emmanuelle : Et Aïda que fait-elle ?
Serge : Elle est institutrice à Gissey-sur-Ouche. Une classe mixte de CP-CE1. D'ailleurs, en parlant de cursus scolaire, tu sais qu'on se connait toi et moi ?
Emmanuelle :(Il me dragues ce con ?) **Evidemment, nous habitons Remilly tous les deux…**
Serge : (Ouais, elle dit qu'elle habite Remilly mais il y a six mois je ne l'avais jamais vu au village !) Non c'est plus ancien que ça…
Emmanuelle : Ah ! Je comprends. En fait tout le monde me reconnaît, je fais de la télé tu sais et j'ai longtemps exercé à France 3 (Le pauvre chou, il est intimidé, c'est trop mignon !).
Serge : (Comme elle se la pète ! Je vais lui dégonfler son melon à celle-là !) Non ce n'est pas ça. Plus ancien encore. Tellement ancien qu'à l'époque tu t'appelais TRUAN.
Emmanuelle : (J'ai pris un nom d'emprunt à la télé pour ne plus porter un nom pareil, et il révèle mon nom de jeune fille au monde entier ! Oh l'enfoiré !). **Qui t'envoie ? Qui te paye ? Combien tu veux ?**
Serge : Si je te dis 1985. Ecole Ste-Ursule, classe de CM2.
Emmanuelle : … ???
Serge : (Attends, elle va moins faire la maligne…) Mais si : tiens regarde, j'ai amené la photo de classe.
On est même assis l'un à côté de l'autre ! Tu portais une robe bleue à smoke de petite fille modèle. Et surtout tu avais une coupe de cheveux ! Un vrai playmobil !
Emmanuelle : (Oh le salaud, il a dû retoucher la photo, ça n'est pas moi. Impossible) **Et toi tu t'es vu ! Jean et pull propret. Col de chemise bien sage, et tu caches bien tes mocassins à glands** (Et vlan !). **Et ce teint cachet d'aspirine ! Et pour le sourire, on repassera ! Comment cela se fait-il que je n'ai aucun souvenir de toi ?!**
Serge : Pas étonnant ! Toi toujours à lever le doigt au premier rang ! Alors que moi j'étais derrière, près du radiateur. Je ne bronchais pas, je faisais mes coups en douce.
Emmanuelle : Mais au fait, c'est où ?
Serge : C'est où …quoi ? (Elle craque… on l'a perdue)
Emmanuelle : Ben le Mont Chovet !
Serge : Ah… Montchauvet est un village médiéval déserté du Nord Gévaudan.
Emmanuelle : Ca fait envie… (C'est donc lui la bête !) **Et tu savais que Montchovet est un quartier chaud de St-Etienne ? En tant que grand reporter, j'ai enquêté sur le terrain, tu seras donc heureux d'apprendre qu'il existe aussi un centre commercial Montchovet dans la Loire. C'est le début de la gloire ! Un dernier mot pour nos lecteurs ?**
Serge : J'espère que nous n'avons choqué personne et pardon pour notre éventuelle vulgarité sinon tant pis ! C'est la campagne !

*NDLR : Note De La Rédaction

3 femmes, 3 sports (2/3)

Nous vous proposions dans le numéro précédent une série de trois articles vous permettant de découvrir trois sports à travers la pratique passionnée de trois femmes, habitantes de Remilly. Pour ce deuxième volet, je vous emmène au bord des tatamis.

Lorsque je rencontre Anne-Marie Ancery, ce sont la simplicité et le calme qui me frappent. Tendre l'oreille est nécessaire pour entendre la voix posée. De petite taille, de corpulence moyenne, une force tranquille émane d'Anne-Marie. Quinquagénaire discrète, on peut la rencontrer lors des appels à bénévoles pour La Chassignole ou la journée citoyenne.

Anne-Marie et l'aïkido, c'est l'histoire d'une passion. Tout commence en 1995, lorsqu'il s'agit de trouver un sport à pratiquer pour le fils. Une « démo », démonstration d'aïkido, permet au jeune comme à sa maman d'appréhender cette discipline au moment de la création du club de Sombernon.

L'esthétisme des enchaînements séduit Anne-Marie. La découverte du plaisir dans le mouvement, l'activité physique et la bonne ambiance entre les membres du club font le reste.

L'aïkido est un art martial japonais, fondé par Morihei Ueshiba Osensei entre 1925 et 1969. C'est en effectuant la synthèse de toutes les techniques des arts martiaux et des valeurs morales de l'Être Humain que Morihei UESHIBA créa l'Aïkido.

L'Aïkido est un art martial en forme de self-défense avec des techniques tellement particulières qu'elles permettent de préserver l'intégrité de l'adversaire. C'est le principe de non-violence qui prédomine. Obtenir le désarmement volontaire de l'agresseur est à la fois l'objectif et la méthode de l'Aïkido. L'aïkidoka (celui qui pratique l'Aïkido) apprend à utiliser la force et l'énergie de son assaillant en la retournant contre ce dernier. Il s'agit de décourager son adversaire et non de le détruire. Source site internet de la fédération

Anne-Marie explique : l'entraînement se fait entre partenaires. Les rôles sont définis à l'avance. Les rôles de UKE (celui qui attaque) et de TORI (qui est attaqué et applique la technique) sont indissociables. Ce mode de travail spécifique est basé sur le développement de l'entraide plutôt que sur la compétition. Par son placement, l'un amène le déséquilibre de l'autre puis finalise par une « projection » ou une « immobilisation ». Puis les rôles sont échangés. On ne subit pas. La répétition des techniques permet la mémorisation, le peaufinage du geste, toujours par deux. Pendant une séance, les participants changent de partenaires. L'adaptation au partenaire est permanente : homme-femme, menu-corpulent, débutant-confirmé…
Ainsi, les acteurs se font progresser mutuellement. De manière pédagogique, les pratiquants gravissent les échelons : ceinture blanche du 6ème kyu au 1er kyu. Durant cette période, l'hakama est remis lorsque l'enseignant estime que l'aïkidoka a suffisamment progressé, en général au niveau du 2ème kyu. Ce pantalon flottant noir ou bleu marine est le vêtement traditionnel japonais. Anne-Marie me montre le sien, plié selon des règles élaborées, beau vêtement, impressionnant. Puis avec la remise de la ceinture noire les « dans » jalonnent la progression. Anne-Marie est au 3ème dan. Les techniques s'effectuent à mains nues ou avec des « armes » : le bokken sabre de bois est le préféré de notre Remilloise. Il existe aussi le bâton et le couteau en bois.
En recherche permanente de progression, notre sportive participe à des stages partout en France où chaque technicien sensibilise les participants à tel ou tel aspect de pratique. Elle a eu l'opportunité aussi d'effectuer un stage au Japon. Expérience inoubliable et unique. D'abord, le pays préside au dépaysement. Puis se retrouver dans le « dojo », salle de pratique, du créateur est source d'émotion. Toute la symbolique de la religion shintojaponaise s'exprime dans les rituels précédant l'entraînement. Le visage d'Anne-Marie s'éclaire de l'intérieur à l'évocation de ce moment intense. Pourtant, sur le tatami, après un temps de familiarisation, les techniques s'enchaînent, le plaisir est le même qu'en occident. Dans trois dojos différents, les Français travaillent des mouvements durant ce séjour. Un peu de tourisme distrait les voyageurs.
Mais déjà, les séances ont repris au club de Sombernon. Anne-Marie, titulaire du brevet fédéral participe à l'encadrement des jeunes et des débutants. Dans la semaine, cela représente trois entraînements soit 8 heures. Pour elle, quelle satisfaction de constater l'épanouissement d'un jeune à travers cette discipline, au fur et à mesure des années !

Dépassant l'aspect sportif, cette discipline est essentiellement basée sur une philosophie de non-violence. Sa pratique régulière vise à mieux communiquer en favorisant le développement harmonieux de chacun. Son objectif n'est pas la destruction de l'adversaire, ni même la dissuasion par la crainte, mais au contraire, un échange d'énergie propre à désamorcer l'agression et à évacuer la situation de conflit. L'Aïkido est un engagement sur la voie de l'harmonisation qui suppose la recherche permanente de l'attitude juste au juste moment, la pureté du geste et de la pensée pour atteindre un idéal de perfection qui allie nature et culture, corps et esprit. Source site internet de la fédération

Notre sportive remilloise espère néanmoins pratiquer encore de longues années l'aïkido, tant que son corps le lui permettra. Ce travail sur soi tout en étant à l'écoute de l'autre, cette recherche constante de perfection dans le geste procure un équilibre de vie bénéfique à l'épanouissement d'Anne-Marie et, par ricochet, à son entourage. Laissons-lui le mot de la fin : « J'ai de la chance d'avoir cette passion dans ma vie »
Plus de renseignements ?
Faire un tour sur www.aikido-sombernon.fr/

Mairie de Remilly-en-Montagne

Horaires d'ouverture : Le mardi et le vendredi de 09h30 à 11h30
Tel. : 03.80.23.63.84
e-mail : mairie.remilly-en-montagne@wanadoo.fr
http://www.ouche-montagne.fr/33-collectivites-1-territoire/Remilly-en-Montagne/Mairie
Secrétaire de Mairie : Virginie Richard

Déchetteries

Secrétariat service déchets : 03.80.33.98.04 / Email : environnement@ouche-montagne.fr

Textiles, Linge, Chaussures :
Pensez à enfermer vos textiles dans des sacs plastiques pour les protéger de l'humidité.
Attachez vos chaussures entre elles : les paires seront ainsi reconstituées plus facilement.

Cartouches d'encre :
Des bacs bleus pour le recyclage des cartouches à jet d'encre ou à laser usagées sont à votre disposition.

Capsules Nespresso® :
La collecte est désormais possible grâce aux bacs bruns collectors, placés dans les 4 déchetteries.
Attention, seules les capsules Nespresso® en aluminium sont concernées.

	Gissey	Lantenay	Sombernon	Velars
Lundi		9h-12h30	14h-17h*	
Mardi	14h17h*			9h-12h
Mercredi		9h-12h/14h-17h*	14h-17h*	
Jeudi	9h-12h			14h-17h*
Vendredi		9h-13h	14h-17h*	
Samedi	9h-12h/14h-17h*	9h-12h/14h-17h*	9h-12h/14h-17h*	9h-12h/14h-17h*

* Fermeture à 18h du 31 mars au 31 octobre

Besoin d'un coup de main ? Service Auxois Sud

Renseignements et inscriptions : SAS, 6 rue René Laforge 21230 Arnay Le Duc, tel : 03.80.90.09.85

Le boulanger qui passe

Entre 7h30 et 7h50, du mardi au samedi, le boulanger de la Bussière-sur-Ouche passe à Remilly livrer du pain. Le principe est simple : on laisse son sac à pain devant chez soi (ou à un point stratégique permettant à plusieurs voisins de déposer leur sac), et le boulanger le remplit de la commande qu'on a passée la veille.
Pour plus d'informations, appelez la boulangerie L'Ouchotte au 03 80 49 01 62.

Bibliothèques

Gissey :	Sombernon :
Place Auguste Drouot, tel 03.80.49.01.43	Place Bénigne Fournier, tel 03.80.41.37.72
e-mail : bibliothequegissey.ccvo@wanadoo.fr	e-mail : biblio.sombernon@orange.fr
Site internet : www.ouche-montagne.fr	Mercredi de 15h00 à 18h00
Mercredi de 16h30 à 18h30	Vendredi de 16h00 à 18h30
Samedi de 10h00 à 12h00	Samedi de 10h00 à 12h00

Transports en commun

Covoiturage : http://www.cotedor.fr/cms/aires-de-covoiturage
Horaires TRANSCO disponibles en Mairie ou sur : www.cotedor.fr
Horaires SNCF Mâlain - Dijon (TER direct, 4€20 pour 1 passager en 2ème classe) :
du lundi au vendredi : 06h09, 07h09, 08h09, 12h37, 17h09, 18h09, 19h09.
Samedi : 07h09, 12h37,18h09, 19h09. / Dimanche : 07h09, 12h37, 17h09, 18h09.
Horaires SNCF Dijon - Mâlain (TER direct, 4€20 pour 1 passager en 2ème classe) :
du lundi au vendredi : 06h35, 07h35, 12h40, 16h35, 17h35, 18h38, 19h35, 20h29.
Samedi : 07h35, 12h35, 17h35, 19h35./ Dimanche : 12h35, 17h35, 19h35, 20h29.

Météo-France

Informations des situations à risque au niveau météo.
N° du répondeur départemental de Météo-France : 08.92.68.02.21 ou n° court : 3250
Internet : http://www.meteofrance.com/previsions-meteo-france/cote-dor/dept21

Transport des personnes agées

Vers Sombernon et retour :
Un mercredi sur deux. Départ de Remilly 8h10, retour 10h54, participation 3€
Renseignements CCOM tel. : 03.80.49.77.43

Assistance sociale

Christophe Bizouard : permanences sur rendez-vous. Vous pouvez le contacter au 03.80.55.12.80

Urgences et médecins de garde

SAMU centre 15

Gardes des pharmaçies du secteur «à volets fermés»

Début et fin de garde le vendredi à 9h00

Début de garde	Pharmacies	Lieu	Téléphone
Vendredi 15 janvier 2016	Bérenger / Veyre	Pouilly en Auxois	03 80 90 82 80
Vendredi 22 janvier 2016	des Louères	La Roche en Brénil	03 80 64 76 57
Vendredi 29 janvier 2016	Mathiot	Vitteaux	03 80 49 60 48
Vendredi 5 février 2016	Hemmer Lest de Fleurey	Arnay le Duc Fleurey sur Ouche	03 80 90 19 10 03 80 33 63 19
Vendredi 12 février 2016	Bertrand de Fleurey	Liernais Fleurey sur Ouche	03 80 84 41 51 03 80 33 63 19
Vendredi 19 février 2016	de la Tour	Arnay le Duc	03 80 90 13 96
Vendredi 26 février 2016	des Cordiers des Louères	Bligny sur Ouche La Roche en Brénil	03 80 20 14 93 03 80 64 76 57
Vendredi 4 mars 2016	de Sombernon	Sombernon	03 80 33 46 14
Vendredi 11 mars 2016	Vauban	Saulieu	03 80 64 10 05
Vendredi 18 mars 2016	Bouteiller de Fleurey	Rouvray Fleurey sur Ouche	03 80 64 71 96 03 80 33 63 19
Vendredi 25 mars 2016	Blanchot	Pouilly en Auxois	03 80 90 80 77
Vendredi 1 avril 2016	Pont de Pany Mme Erkens	Pont de Pany Saulieu	03 80 23 62 61 03 80 64 00 78
Vendredi 8 avril 2016	Bérenger / Veyre	Pouilly en Auxois	03 80 90 82 80
Vendredi 15 avril 2016	des Louères	La Roche en Brénil	03 80 64 76 57
Vendredi 22 avril 2016	Mathiot	Vitteaux	03 80 49 60 48
Vendredi 29 avril 2016	Hemmer Lest de Fleurey	Arnay le Duc Fleurey sur Ouche	03 80 84 41 51 03 80 33 63 19